



CENTRE HOSPITALIER
HYERES

PÔLE PÉDIATRIE

Pédiatrie

Chef de service :

- **Dr. Jean Charles COMBE - Pédiatre général**

Chef de pôle : **Dr. Jean Charles COMBE**

Cadre de santé : **Mme Cécile CHIOCCHIA**



Centre Hospitalier Marie-José Treffot
Rue Maréchal Juin
4ème étage aile droite





Spécialités

- > Pédiatrie générale
- > Pneumologie
- > Endocrinologie
- > Diabète
- > Hépato-gastro-entérologie
- > Obésité
- > Consultation de Chirurgie orthopédique
- > Suivi des prématurés (Réseau Naître et Devenir)
- > Consultation de diététique
- > Asthme chez l'enfant

Contacter le service

SECRÉTARIAT

Tél. : 04 94 00 24 71

Fax : 04 94 00 27 47

E-mail : secmedped@ch-hyeres.fr

CADRE DE SANTÉ : MME CÉCILE CHIOCCHIA

Tél. : 04 94 00 24 72

E-mail : cecile.chiocchia@ch-hyeres.fr

Présentation générale du service

Le service de pédiatrie se compose de 20 lits dont 2 lits de néonatalogie et 18 lits de pédiatrie générale. Toutes les chambres sont équipées pour permettre à un des deux parents de rester auprès de son enfant durant le temps de l'hospitalisation. L'hébergement du parent qui reste auprès de l'enfant n'est pas facturé par l'hôpital, par contre si vous souhaitez bénéficier des repas sur place, il faudra vous acquitter des frais de restauration. Les tarifs en vigueur sont affichés à l'entrée du service.

Le service reçoit les enfants de la naissance à 15 ans (voir plus si l'enfant est suivi pour une maladie chronique), pour des pathologies très diverses (médicales et chirurgicales).

A l'entrée de votre enfant l'équipe vous fera signer une autorisation de soins. Pour une intervention chirurgicale, la signature des deux parents est obligatoire (même en cas de séparation des parents) sauf si un seul des deux parents détient l'autorité parentale. Dans ce cas vous devez présenter le livret de famille à jour ou l'extrait de jugement. (Code civil Art.372)

Seuls les détenteurs de l'autorité parentale (les parents, tuteur) peuvent sortir leur enfant de l'hôpital. S'ils ne peuvent pas se rendre disponibles ils doivent signer une autorisation au nom d'une personne qui devra fournir une pièce justificative de son identité.

Une consultation pédiatrique pour les urgences médicales est assurée par les pédiatres du CH Hyères.

HORAIRES : tous les jours de 8h à 20h, sans rendez-vous dans les locaux des Urgences au 1^{er} étage

En dehors des horaires du COJUP, les nuits, les Weekend et Jours fériés, les enfants seront pris en charge par l'équipe médicale des urgences qui fera appel, si besoin, au pédiatre d'astreinte.

Les "Ateliers de l'asthme" en salle d'éducation thérapeutique .

Pour toute information complémentaire et prendre RV, merci de contacter le 07.83.48.38.72

Où nous écrire : Service de Pédiatrie Avenue Maréchal Juin BP 50082 83407 HYERES Cedex



Séjour



Équipe médicale



Consultations

[^ HAUT DE LA PAGE](#)

+33 (0)4 94 00 24 00
Nous contacter par courriel